Sondage : les Français et l'Assemblée nationale*

Enquête réalisée par la SOFRES du 19 au 25 avril 1985 pour la délégation de l'Assemblée nationale à l'information et rendue publique le 14 mai 1985 lors de l'émission télévisée « Expression directe » (1).

1. L'importance du député

T
« Important » et non « utile », cette annonce permet au député de ravir la première place au maire.
La hiérarchie des élus ne varie guère selon la préférence partisane des personnes interrogées; le député arrive toujours en tête: PC 56 %, PS 61 %, UDF 54 %, RPR 58 %. Les femmes accordent plus d'importance que les hommes au parlementaire européen (21 % contre 14 %). Le maire est jugé plus important que le député par les 65 ans et plus (56 % contre 43 % pour le député) et les inactifs et retraités (52 % contre 47 %). Les ouvriers placent ces deux types d'élus à égalité (50 %). L'importance accordée au député
est marquée chez les cadres supérieurs (75 %), mais aussi chez les agriculteurs (60 %) au détriment du sénateur (10 %).
Les sans-opinion varient fort peu et restent très faibles (de 2 à 8 %). Le conseiller général obtient le moins de réponse chez les 18 à 24 ans (14 %) et chez les cadres supérieurs (16 %).

* Les résultats sont ici présentés et commentés par Olivier Duhamel.

⁽¹⁾ Echantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population française âgée de 18 ans et plus, méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) et stratification par région et catégorie d'agglomération. Il s'agit du premier sondage commandé par l'Assemblée nationale.

2. Le rôle du député

En dehors de toute considération politique, pensez-vous qu'un député doit s'occuper en priorité des problèmes locaux ou des problèmes nationaux?

 S'occuper des problèmes	
locaux	58 %
 S'occuper des problèmes	
nationaux	36 -
 Sans opinion	6 -

La structure des réponses est la même dans tous les groupes à l'unique mais spectaculaire exception des cadres supérieurs qui privilégient les problèmes nationaux (60 % contre 38 %).

Les réponses varient peu selon la préférence partisane : s'occuper des problèmes locaux : PC 49 %, PS 58 %, UDF 55 %, RPR 64 %, des problèmes nationaux : PC 40 %, PS 38 %, UDF 37 %, RPR 33 %.

3. Le cumul des mandats

Actuellement, on peut être à la fois maire, conseiller général, conseiller régional et député. Pensez-vous que

	c'est plutôt une bonne	
	chose : cela permet de	
	défendre ses électeurs à	
	tous les niveaux	17 %
—	c'est plutôt une mauvaise	
	chose: il vaudrait mieux	
	limiter la possibilité de	
	cumuler plusieurs man-	
	dats	76 –
	Sans opinion	7 –

Le rejet du cumul est impressionnant. La réponse d'hostilité recueille 66 % des réponses des agriculteurs, plus de 70 % dans tous les autres groupes.

Le phénomène est d'autant plus impressionnant que le libellé de la question donne un argument positif contre le cumul (rien moins que la défense des électeurs), tandis que la réponse critique est accompagnée d'un pléonasme plus que d'un véritable argument.

On pourra objecter qu'en pratique les électeurs ratifient par leurs votes la pratique du cumul. Mais la contradiction pourrait bien n'être qu'apparente entre un corps électoral faisant preuve de réalisme efficace dans un système cumulard et une opinion publique opposée à la perpétuation dudit système.

A considérer les trois premières séries de réponses ensemble, on voit se dessiner une image assez spécifique du député, élu pour défendre sa circonscription, mais distinct des autres élus locaux par l'importance de ses fonctions, élu local et national, à l'articulation entre son département et la France.

4. La connaissance du député

Savez-vous qui est actuellement votre député?

	Oui	Non	
Ensemble	62 %	38 %	
Hommes	72 %	28 %	Les députés sont des hommes,
Femmes	53 –	47 –	connus des hommes.
18-24 ans	45 –	55 -	La connaissance du député est
25-34 ans	52 –	48 –	strictement ordonnée en fonction
35-49 ans	67 –	33 -	de l'âge. Une majorité des plus
50-64 ans	72 –	28 –	jeunes électeurs ignore qui est député, peut-être faute d'avoir été
65 ans et plus	73 –	27 ~	en âge de voter en 1981. Au-delà
1			de 35 ans, plus de deux Français
			sur trois connaissent leur député.
PC	75 –	25 -	La préférence partisane ne dis-
PS	62 –	38 -	crimine pas les réponses. Qu'im-
UDF	75 <i>–</i>	25 –	porte que l'on se dise de gauche ou
RPR	65 –	35 –	de droite (lorsque l'on préfère un parti, on connaît son député). Apoli-
			tique, on ignore qui il est.
Agriculteurs	77 –	23 -	Les réponses selon la profession
Cadres supérieurs .	74 -	26 -	du chef de famille ainsi que celles
Inactifs	71 –	29 -	selon la catégorie d'agglomération
Petits commerçants	58 –	42 –	permettent de préciser que le député
Cadres moyens	54 –	46 -	est connu en milieu rural, inconnu
Ouvriers	54	46 –	des classes moyennes urhanisées.
Moins de 2 000 h	70 –	30 -	Seuls les cadres supérieurs (1) per-
$2\ 000/20\ 000\ h.$	61 –	39 –	mettent au député de n'être pas tota-
20 000/100 000	69 -	31 -	lement inconnu dans les métropoles.
> 100 000 h	53 -	47 -	
Agglom. parisienne.	62 –	38 –	

⁽¹) Chef de famille cadre supérieur, profession libérale, industriel ou gros commerçant. Par simplification, on écrit ici « les cadres supérieurs ».

5. Le contact avec le député

Vous est-il déjà arrivé d'avoir un contact avec un député?

Oui	30	%
— Par courrier	6	%
— Lors d'une rencontre par hasard	9	_
— Par téléphone	2	
— Lors d'une rencontre per- sonnelle	11	_
— A sa permanence	-	_
— Autres réponses	5	_
Non, jamais	69	%
Ne se souvient plus	1	%

Un Français sur quatre dit avoir physiquement rencontré un député, soit plus de 9 millions de Français adultes.

En janvier 1978, 15 % seulement disaient l'avoir rencontré personnellement, et 76 % ne l'avoir jamais rencontré ou lui avoir jamais écrit.

En avril 1985, les 18-24 ans n'ont pratiquement jamais eu de contact avec un député (85 %), les femmes guère davantage (Non, jamais 77 %). Les communistes disent plus souvent avoir eu un contact avec un député (48 %).

6. Les demandes

Sur quel genre de problème envisageriez-vous de vous adresser à votre député ?

*	
— Un problème d'emploi, pour moi-même ou pour	
un proche — Faire connaître votre posi-	32 %
tion sur une question poli- tique ou un problème d'in-	
térêt général — Une difficulté avec l'admi-	24 -
nistration ou la Sécurité	กว
sociale	23 -
- L'obtention d'un logement	9 -
— La recherche d'un prêt	5 -
— Une affectation pour le	
service militaire	3 -
Sans opinion	24 -

Malgré le nombre de réponses proposées, les sans-opinion s'élèvent à 24 %. Cela ne tient pas seulement au fait que moins d'un tiers des Français ont eu un contact avec leur député puisque même parmi ces derniers, 12 % n'expriment pas d'opinion.

Le recours au député est d'abord envisagé pour trouver un emploi, surtout parmi les 18-24 ans (43 %).

Le député est cependant aussi un interlocuteur politique pour le citoyen, particulièrement pour les communistes (« faire connaître votre position »... PC 32 %, PS 26 %, UDF et RPR 25 %); et, plus encore, pour les cadres supérieurs (48 %).

7. Les fonctions du député à l'Assemblée

Parmi les activités suivantes d'un député, quelle est celle qui vous paraît la plus importante?

1)	Travailler à la prépara- tion des lois	29 0/
		34 /0
2)	Prendre position sur les	
•	grands problèmes natio-	
	naux	26 -
3)	Contrôler l'action du gou-	
	vernement	33 -
	Sans opinion	9 –

Sans opinion

Législateur, représentant et contrôleur du gouvernement, les Français admettent ces trois fonctions du parlementaire et n'en privilégient nettement aucune.

Par rapport à l'enquête Sud/ Ouest/sofres de janvier 1978 les réponses ne varient guère : (1) =34 %, (2) =26 %; (3) =29 %. Le contrôle du Gouvernement est privilégié par les 18-24 ans (42 %) et par les opposants (RPR et UDF: 38 %, PS 26 %, PC 30 %.

8. Les lieux du travail parlementaire

Qu'est-ce qui est le plus important, selon vous, dans le travail d'un député à l'Assemblée nationale?

— Participer aux travaux de	es
Commissions qui prépo	1-
rent l'examen des textes d	le
loi	. 61 %
- Participer aux débats e	n
séance publique	
Sans opinion	

Le travail en commission est plébiscité. Dans tous les groupes interrogés, il l'emporte nettement, sans grande distinction selon l'âge ou la préférence partisane.

84 % des cadres supérieurs privilégient le travail en commission, mais seulement 46 % des ouvriers (contre 33 % pour les débats en séance).

9. Le rôle de l'Assemblée

Dans l'ensemble, diriez-vous que l'Assemblée nationale joue un rôle?

	Nov. 1976	Avril 1985
Très utile	28 %	28 %
Assez utile	48 –	52 –
Peu utile	3 -	11 -
Ou pas utile		
du tout		2 -
Sans opinion	21 -	7 -

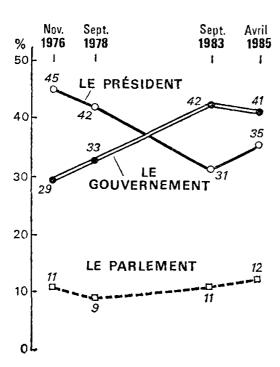
Question classique pour mesurer l'attachement global à l'institution parlementaire et à son utilité.

Le consensus est évident, tous les groupes reconnaissant l'utilité de l'Assemblée (très utile plus assez utile) à plus de 70 %. Notons, pour le piquant du détail, que les RPR sont les plus parlementaristes (85 %), suivis de près par les socialistes (83 %), l'udf et le PC ne se distinguant cependant guère (79 %).

136 Sondage

10. Qui gouverne?

Estimez-vous qu'à l'heure actuelle en France, c'est plutôt le Parlement, plutôt le Président de la République ou plutôt le Gouvernement qui fixe les grandes orientations de la politique?



L'arrivée de la gauche au pouvoir n'a entraîné, aux yeux de l'opinion, aucune parlementarisation de la pratique institutionnelle.

La véritable inflexion constitutionnelle tient dans l'impression d'un glissement de pouvoir du Président vers le Gouvernement, écho probable des apparences que les Présidents successifs ont voulu donner, M. Giscard d'Estaing se présentant ouvertement comme le véritable chef du Gouvernement dont il fixait le calendrier de travail et auquel il donnait des directives, tandis que M. Mitterrand aime à rappeler les compétences propres du Gouvernement et ne lui fixe pas d'objectifs publics même s'il assume parfois telle ou telle décision.

L'absence de suprématie du Parlement est également admise dans toutes les catégories de Français qui ne se séparent que dans l'appréciation des rôles respectifs du Président et du Gouvernement. Ainsi les hommes, les personnes de plus de 50 ans et les opposants reconnaissent-ils la domination présidentielle, tandis que les femmes, les jeunes et la gauche voient plutôt celle du Gouvernement (2).

⁽²⁾ Plutôt le Gouvernement pour 47 % des 18-24 ans (contre 24 % pour le Président), 50 % des 25-34 ans (27 % pour le Président). Président et Gouvernement à jeu égal chez les 35-49 ans (41 %); plutôt le Président pour 41 % des 50-64 ans (contre 36 % pour le Gouvernement) et 43 % des 65 ans et plus (contre 30 % pour le Gouvernement). Le Gouvernement décide aux yeux des socialistes (52 % contre 31 % le Président) et dans une moindre mesure des communistes (40 % contre 35 %). Le Président décide selon les sympathisants de l'udf (42 % contre 31 %) et selon ceux du RPR (41 % contre 38 %).

11. Le rôle de l'Assemblée dans l'avenir

Dans les prochaines années, croyezvous que l'Assemblée nationale va jouer un rôle plus important, moins important ou le même rôle qu'à l'heure actuelle?

— Un rôle plus important 28 % — Un rôle moins important 5 – — Le même rôle 48 -Sans opinion 19 –

La perspective d'une alternance parlementaire en 1986 conduit, certes, 28 % des Français à croire que le rôle de l'Assemblée va s'accroître, mais ce chiffre est modeste et ne varie d'ailleurs que discrètement selon la préférence partisane (PC 19 %, PS 23 %, UDF 37 %, RPR 31 %).

Quant aux autres ventilations des réponses, elles n'indiquent aucune différence notoire.

12. Droits de l'opposition ou leadership majoritaire?

Pour l'avenir, qu'est-ce qui vous paraît le plus souhaitable?

1) Accroître les droits de l'opposition à l'Assemblée nationale : examen de ses propositions de loi, création de commissions d'enquête, choix du sujet de certaines séances

36 %

2) Tout en respectant les droits de l'opposition, laisser à la majorité en place la direction du travail parlementaire 41 -23 -Sans opinion

Etonnante acceptation des contraintes majoritaires, dans une période où pourtant la majorité en place est impopulaire.

Les réponses sont bien entendu fonction de la préférence pour la majorité ou pour l'opposition :

- 1) : PC 35 %, PS 29 %, UDF 51 %, RPR 48 %;
- 2) : PC 40 %, PS 52 %, UDF 31 %, RPR 35 %.

Dans les autres groupes, les réponses sont plus équilibrées, sauf chez les cadres supérieurs, majoritaires à 50 % (contre 40 %). 29 %des femmes n'expriment pas d'opinion.

13. La vivacité des débats

35 %

A propos des débats à l'Assemblée nationale que l'on voit à la télévision, pensez-vous

- qu'ils donnent une mauvaise image du travail parlementaire.....

Le vrai travail se fait en commission (supra, 8), on peut donc s'étriper en séance.

Tous s'accordent sur ce point (PC 54 %, PS 52 %, UDF 52 %, RPR 59 %), les partis périphériques 138 Sondage

 ou qu'il est normal que	
dans une démocratie, la	
majorité et l'opposition	
puissent échanger des pro-	
pos même vifs	50 %
Sans opinion	15 –

étant à peine plus partisans de débats vifs que les partis centraux.

Seuls les agriculteurs estiment en majorité que cette virulence donne une mauvaise image du Parlement (46 % contre 41 %).

14. Les téléspectateurs des questions au Gouvernement

Vous savez que le mercredi aprèsmidi, le Parlement pose des questions au Gouvernement. Ces séances sont retransmises en direct sur FR3. Vous est-il arrivé de regarder les émissions?

 Régulièrement	3 %
 De temps à autre	21 -
 Une fois sur deux	15 -
 Jamais	60 -
Sans réponse	1 -

Chaque retransmission doit être suivie par deux ou trois millions de téléspectateurs. Mais à en croire les réponses, ils sont plus de 14 millions à avoir regardé au moins une fois ou deux les questions au Gouvernement.

Les communistes semblent les plus présents devant le petit éeran (jamais : 48 %) et les RPR les plus absents (jamais : 60 %) — sans compter ceux qui n'expriment aucune préférence partisane, plus rétifs encore.

15. La qualité de l'information sur l'Assemblée

En ce qui concerne l'Assemblée nationale, estimez-vous être

	Nov. 1969	Avril 1985
— Très bien in- formé	16 %	2 %
— Assez bien informé — Assez mal in-	44 -	31 -
formé — Ou très mal	25 -	41 -
informé Sans opinion	15 -	18 - 8 -

60 % des Français s'estimaient bien informés sur l'Assemblée nationale en 1969. 59 % s'estiment mal informés en avril 1985. Mais les contextes d'enquête diffèrent fortement et contribuent certainement à cette inversion : en 1969 il s'agissait de mesurer les sentiments des Français à l'égard de multiples institutions. Par comparaison avec le Conseil économique et social, voire « le conseil démocratique » (sic), on comprend qu'ils se soient alors estimés informés de l'Assemblée.

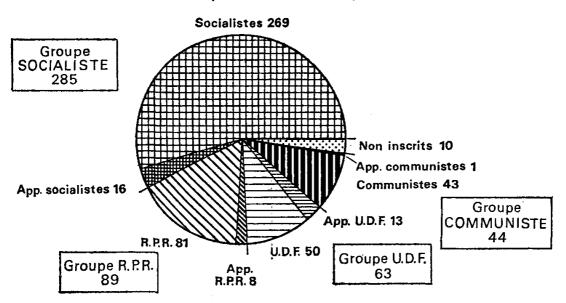
Cela dit, alors qu'en quinze années les retransmissions télévisées se sont multipliées depuis l'Assemblée nationale, alors que l'image du député paraît très positive et l'attachement à l'Assemblée incontestable, le sentiment d'une mauvaise information s'est considérablement accru. Les pessimistes y verront la faiblesse de l'Assemblée et les optimistes la force des attentes dont elle est l'objet.

L'activité de l'Assemblée nationale

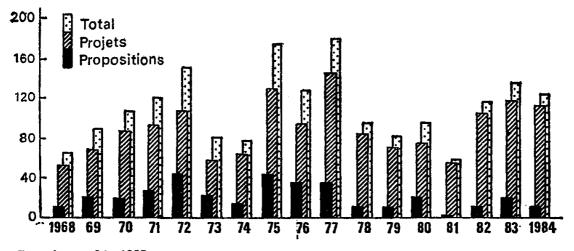
(Source : Bulletin de l'Assemblée nationale, numéro spécial, mars 1985)

Effectifs des groupes politiques

(31 décembre 1984)



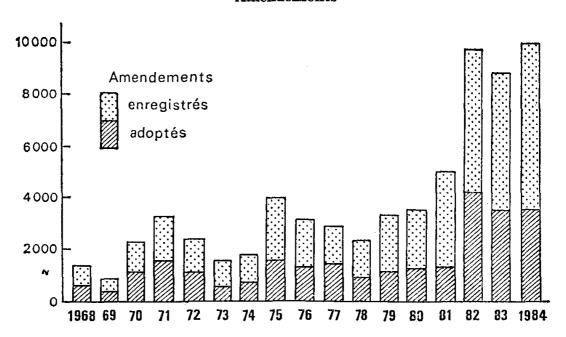
Textes adoptés définitivement

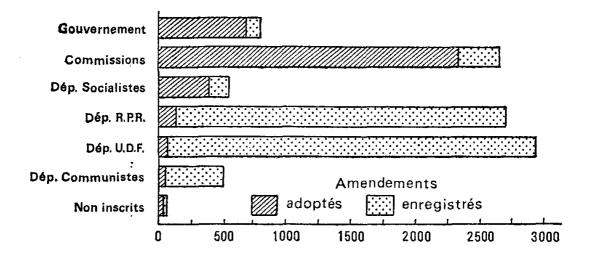


Pouvoirs — 34, 1985

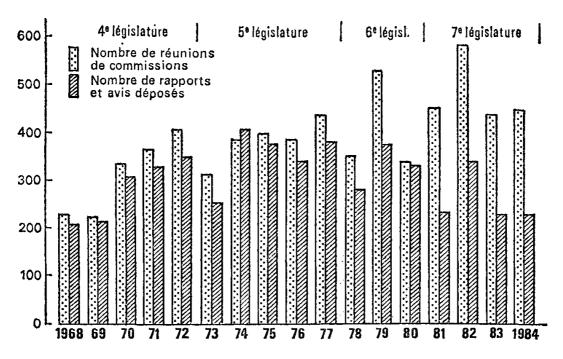
140 Dossier

Amendements

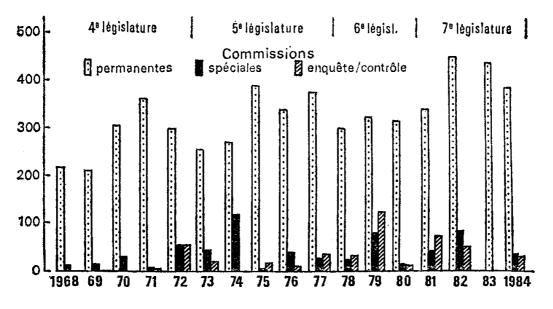




Travaux des commissions

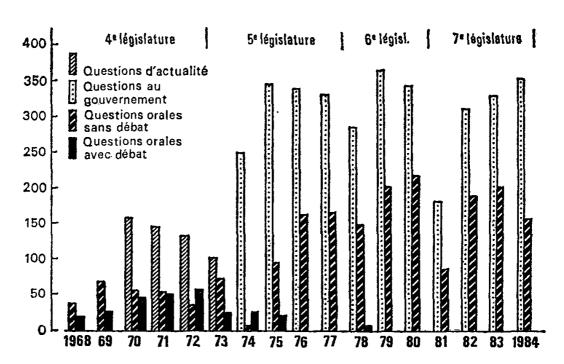


Toutes commissions confondues



Nombre de réunions de commissions

Questions orales



Questions écrites

